



o . d . a . e

observatoire romand du droit
d'asile et des étrangers

Témoignage de Liliane¹

Tout commence par un simple contrôle

Mon copain Berim² vit depuis plusieurs années sans statut légal en Suisse. Il n'a jamais commis de délit et a toujours travaillé ici. Il s'est déjà fait renvoyé une fois au Kosovo parce qu'il n'a pas de statut ici. En février 2009, le 6 plus précisément, il a été contrôlé par la police. Ils lui ont demandé ses papiers, il a dit qu'il n'en avait pas donc ils l'ont emmené à la police des étrangers à Fribourg, l'ont fouillé et posé plein de questions. Pour finir il a dû payer une amende sur place car il conduisait sans permis. Peu après Berim a reçu un papier comme quoi il avait un mois pour quitter la Suisse et qu'il devait présenter son billet d'avion. À ce moment-là, nous avons pris la décision de commencer les démarches pour nous marier. Nous en avions déjà parlé avant ces événements (nous étions ensemble depuis presque une année), mais là c'était le bon moment pour mettre en pratique notre projet. Bon alors Berim est reparti début mars 2009, et depuis il n'a toujours pas pu revenir!

« Essayez, vous verrez bien ! »

Nous avons été demander conseil au Centre de Contact Suisses-Immigrés à Fribourg. Je suis ensuite allée au Service de l'état civil et des naturalisations pour me renseigner sur les démarches qu'il fallait entreprendre. La première question que l'on m'a posée : *de quelle nationalité est votre fiancé ?*... La dame n'a pas voulu me renseigner, mais s'est contentée de dire que mon fiancé devait prendre un rendez-vous à l'ambassade suisse de Pristina afin de commander un certificat de capacité matrimoniale. Elle n'a pas voulu m'indiquer quels papiers il nous fallait, ni combien de temps cela prendrait environ. « *Essayez et vous verrez bien!* ». J'ai directement envoyé un email à l'ambassade suisse de Pristina pour leur demander des informations et eux m'ont répondu sur le déroulement des démarches.

Premier entretien

J'ai dû me battre à Fribourg durant 7 mois (de février à septembre) pour qu'on me délivre enfin le certificat de capacité matrimoniale. On ne peut pas dire qu'ils se pressent entre les étapes... j'ai en premier eu droit à un entretien téléphonique qui a duré bien 30 minutes. On m'a demandé où j'avais rencontré Berim, la date, le lieu, s'il connaissait ma famille, si nous voulions des enfants, après aussi des questions sur sa famille, s'il avait des frères et sœurs, leur nom, où ils vivent, ses parents, etc. J'ai aussi dû refaire tous les papiers, passeport, carte d'identité, récupérer tous les papiers officiels que mon fiancé devait amener à l'ambassade

¹ Prénom d'emprunt

² Prénom d'emprunt



et en plus lui a dû attendre plus de cinq semaines pour avoir un rendez-vous à l'ambassade. La dame de l'état civil me dit que pour elle c'était tout ok, que ça avait l'air bien réfléchi. Elle devait traiter le dossier dans le mois et m'appeler pour la suite. Entre temps Berim a eu son rendez-vous à l'ambassade. Ils lui ont posé les mêmes questions qu'à moi.

Retards et pressions

Six semaines plus tard, n'ayant toujours aucune nouvelle de l'état civil, j'ai appelé pour savoir ce qui se passait. Et là, on me dit qu'il n'y a pas de dossier à mon nom. J'ai dû dire qu'il fallait arrêter car on m'avait appelée pour me poser des questions. Finalement il y avait bien un dossier... mais qui n'avait pas été transmis plus loin ! On m'a dit qu'on me rappellerait.

Lorsque la dame me rappelle, une semaine plus tard, elle me demande les coordonnées de mes parents... J'ai 27 ans, et ils convoquent mes parents à l'état civil ! Ceux-ci doivent à leur tour répondre à des questions concernant Berim. On leur explique qu'il est probablement déjà marié au Kosovo, qu'il ne veut se marier que pour les papiers, que beaucoup font ça et qu'une fois qu'ils ont leurs papiers, ils font venir toute leur famille en Suisse et demandent le divorce. Pourtant ils n'avaient jamais vu Berim et ne lui avaient jamais parlé ! Suite à cet entretien, la dame de l'état civil m'a appelé encore à plusieurs reprises pour tenter de me décourager, m'expliquant que Berim ne m'aimait sûrement pas.

Bref, sept mois après mes premières démarches, j'ai enfin reçu le certificat me permettant d'aller me marier au Kosovo. Je devais simplement passer à l'Etat civil de la Sarine pour signer des documents et payer. Quand je suis arrivée là-bas, alors que je n'y avais jamais été, je sentais que tout le monde savait qui j'étais. Je me suis vraiment sentie jugée.

Avant de sortir de chez eux je leur ai demandé trois fois si tout était ok. Le lendemain, nouveau téléphone de la dame de l'Etat civil : le dossier n'était pas complet et je devais revenir avec mon passeport. Je lui ai dit que c'était pas possible car la veille je l'avais déjà donné et des photocopies avaient été faites devant moi... la dame a fini par m'avouer que c'était pour contrôler que j'avais bien déjà été au Kosovo voir mon fiancé et qu'elle voulait faire une photocopie des timbres... et que je devais aussi lui amener des photos du Kosovo quand j'y suis allée et des photos de mon fiancé... bon, je l'ai fait.

Mariage au Kosovo

Je suis partie au Kosovo et nous avons enfin pu nous marier en septembre 2009. Mais les difficultés ne se sont pas arrêtées là... Il fallait encore que le mariage puisse être reconnu et que mon mari puisse revenir en Suisse. Nous avons d'abord apporté notre certificat de mariage à l'ambassade suisse de Pristina afin de le faire reconnaître en Suisse. J'ai ensuite commandé le document suisse ainsi qu'un nouvel acte d'origine que je suis allée déposer dans ma commune. Je me suis renseignée sur internet quant aux documents que je devais présenter et les ai patiemment rassemblés : documents d'identité, photocopies, contrat d'assurance maladie pour mon mari, etc., même un contrat de travail signé pour quand mon mari reviendrait. Le Service de la Population et des Migrants (SPOMI) m'a dit qu'il fallait

écrire à l'Office fédéral des migrations (ODM). Un mois plus tard, j'ai reçu une lettre de l'ODM qui m'informant que c'était à Fribourg de donner en premier son accord pour le visa...

Un entretien inquisiteur et moralisateur

En mars 2010, les autorités ont organisé un entretien simultané (pour éviter que mon mari et moi on se donne les réponses). Moi j'étais interrogé par le SPOMI en Suisse et lui au même moment par l'ambassade au Kosovo. C'était l'horreur. Je me suis faite traitée comme une suisse de seconde catégorie, simplement parce que j'avais eu l'audace de me marier avec un Kosovar... on m'a cuisinée durant près de trois heures et demie, sans même me proposer un verre d'eau !

Je comprends qu'ils voulaient savoir si Berim et moi on se connaissait bien, mais on m'a posé des questions comme le revenu de sa famille du Kosovo, si j'envoie de l'argent pis combien, le nom des membres de sa famille, où et comment je l'avais rencontré, j'ai dû décrire ce que nous avons fait les trois fois que je suis allée au Kosovo. On m'a demandé, comme c'est des musulmans, s'ils avaient égorgé un mouton pour notre mariage ! Certaines questions étaient justifiées mais d'autres, franchement... J'ai vraiment dû étaler ma vie privée !

On m'a dit que de toute façon nous allions divorcer car je ne mange pas de viande et que ça poserait des problèmes... plein de choses de ce genre. On m'a dit que j'aurais dû écouter ma mère et réfléchir un peu avant de me marier. On m'a même reproché d'être trop amoureuse de mon mari ! Ben encore heureux sinon je ne vois pas pourquoi je me serais mariée !

14 mois de bataille

Je n'ai pas eu de réponse dans les dix jours, et j'ai dû demander à un avocat de faire une lettre demandant de se presser et de nous envoyer la copie de nos dépositions. Aux dernières nouvelles, Fribourg a donné un avis favorable à la délivrance du visa. Mais il faut encore attendre l'aval de Berne...

Aujourd'hui cela fait presque quatorze mois que nous bataillons pour simplement pouvoir vivre ensemble en Suisse. Inutile de préciser que toutes ces démarches coûtent une sacrée fortune. Se marier en Suisse, c'est déjà cher, mais quand il faut le faire à l'étranger, il faut compter les traductions, les papiers, les voyages au Kosovo, l'hôtel, l'interprète pour la cérémonie, la demande de visa, les téléphones... Et puis on s'appelle tous les soirs. Nous nous manquons. Cela fait plus d'un an que nous vivons séparés ! C'est pas une vie !

Je voulais témoigner parce que je suis tout de même une suisse, j'ai des droits, il y a une constitution qui garantit le droit au mariage, non ? Pourtant, il faut sans cesse taper sur la table, passer pour une pénible, mais sinon les choses ne bougent pas. Nous avons été obligés de prendre un avocat. Le mariage en Suisse n'est plus un DROIT mais un PRIVILEGE !

Liliane (prénom d'emprunt), le 29 avril 2010